



La feuille villiatonne

Journal Municipal – Commune de Villié-Morgon ♦ juin 2011 – Numéro 10



Week-end Beaujolais : des randonnées cyclo, VTT, pédestres. Une grande réussite sous le soleil.

Edito

Villiatonnes, Villiatons,

Il y a tout juste un an, sur cette même Feuille Villiatonne, la Maison Lardet apparaissait en photo et faisait la une pour l'annonce de sa démolition.

Après de longues transactions et de longs mois d'études financières et administratives, cet immeuble sera démoli avant la fin de l'été, et laissera place à un nouveau centre bourg. Peut-être est-ce avec un peu de nostalgie pour les anciens que ce changement sera fait, mais voyons l'avenir d'un côté positif.

A la rentrée, la priorité sera l'aménagement d'un passage piétons afin de faciliter l'accès des écoles aux mamans avec leur poussette et aux enfants. La sécurité étant une priorité première.

Beaucoup d'autres projets vont prendre forme d'ici la fin de l'année : entre autres le nouveau plateau sportif du collège à découvrir en feuilletant cette Feuille Villiatonne et le gros dossier du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Mais pour l'heure je vous souhaite à toutes et à tous un très bon et bel été.

Pierre Savoye, Maire

SOMMAIRE

Editorial	1
Informations municipales	2
Environnement	5
Le Judo Club	6
Les associations	7
Projet	8
Les brèves des réunions du Conseil	10
Chronique villiatonne et animations	11
Agenda, Etat civil	12

Finances et Gestion

Je voudrais tout d'abord revenir sur les chiffres des budgets 2010 et 2011 qui se sont affinés depuis la parution de la dernière feuille villiatonne.

Pour le budget communal, les comptes administratifs 2010 sont arrêtés comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 620 092.58 €	532 930.00 €
Dépenses	1 226 566.66 €	351 148.60 €
Excédent antérieur reporté		95 276.94 €
Restes à réaliser recettes		0€
Restes à réaliser dépenses		0 €
RESULTATS	+ 393 525.92 €	+ 277 058.34 €

Budget primitif 2011

Il s'équilibrera comme suit :

- Fonctionnement dépenses et recettes : 1 290 000.00 €
- Investissement dépenses et recettes : 910 000.00 €

L'investissement de l'année 2011 comprend :

- le remboursement du capital des emprunts
- l'acquisition de terrains
- l'aménagement des trottoirs rue du château de Fontcrenne
- l'acquisition de matériel urbain, matériel de voirie, installation de ralentisseurs à Saint-Joseph
- la démolition de la maison LARDET
- l'aménagement des installations sportives du collège.

Taux d'imposition 2011

Petite précision sur ces taux. Ils ont été réactualisés par l'administration fiscale. Les administrés verront donc un taux communal de ces 3 taxes augmenté mais en parallèle la disparition de la part départementale de la taxe d'habitation, et une diminution du taux de la taxe foncière non bâti. Ce qui au total n'augmente pas les taux globaux des taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti (hors augmentation communale).

Les taux d'imposition communaux 2011 des TROIS taxes s'établissent donc comme suit :

Taxe d'habitation : 16.19%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 14.46%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 21.59 %

Pour clore ce côté finance, je voudrais faire un rappel concernant la restauration du tableau "Saint Joseph et l'enfant Jésus" ; avant de retrouver sa place dans l'église de Villié-Morgon, signalons qu'il nous manque encore 50% des 13.000€ nécessaires à cette restauration. Nous faisons donc toujours appel à tous les généreux donateurs qui voudraient bien se manifester, merci à

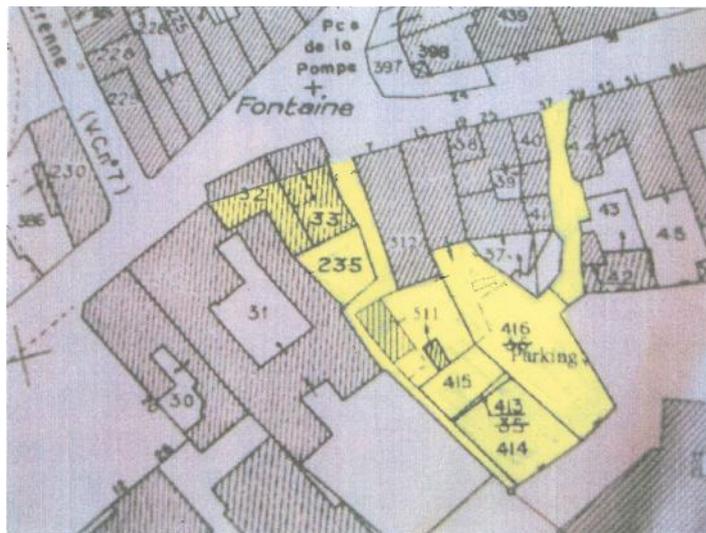
eux.

Projet Centre Bourg

Nous vous avons annoncé de plus amples renseignements concernant ce projet, en voici quelques éléments qui vous permettront de mieux visualiser les choses.

Au niveau budget le montant de l'opération sera de 530.000€ HT .

Tout d'abord la zone concernée par les travaux est représentée en jaune sur l'image du cadastre ci-dessous.



La démolition concerne les sections 32 -33- 235- 511.

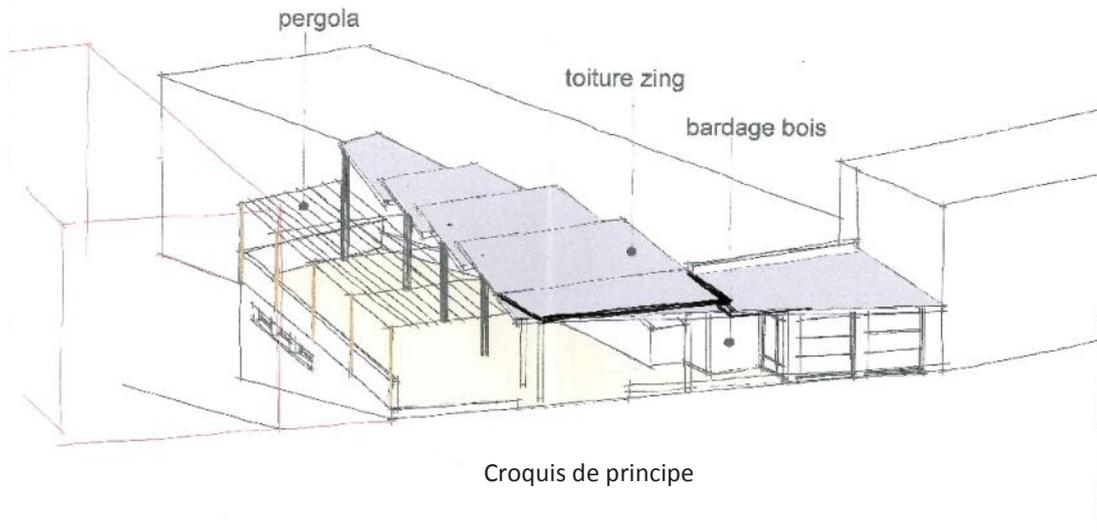
413- 414- 415 et 416 seront réaménagées en parking.

Page de droite, vous pouvez découvrir un projet de principe concernant l'esplanade niveau bourg avec sur la droite le point info faisant office d'accès à la bibliothèque par des escaliers et un ascenseur.

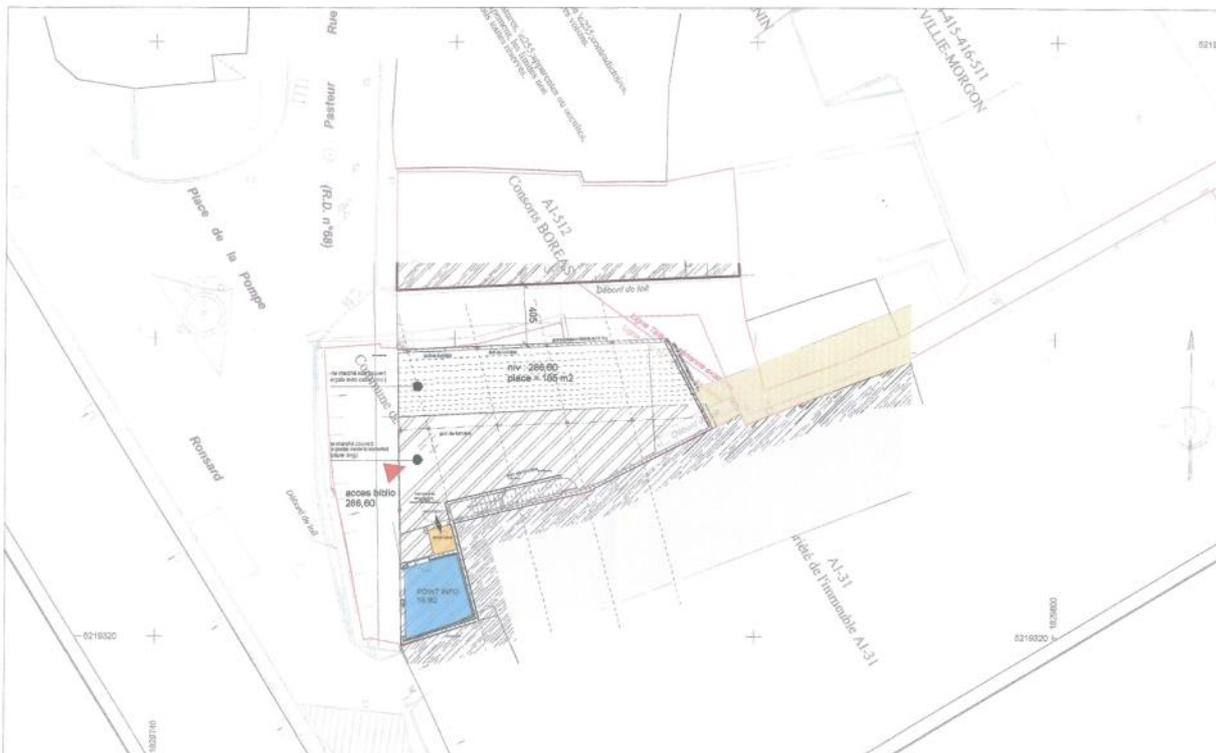
Enfin s'il faut donner un calendrier, sachez que la démolition confiée à l'entreprise REMUET doit intervenir durant l'été, le début des travaux octobre/novembre et la fin du gros œuvre ainsi que l'aménagement de l'esplanade pour avril 2012.

Espérant répondre à vos attentes, nous vous souhaitons bonne lecture ainsi qu'un très bon été .

Frédéric DAUTUN et l'équipe de la commission finances

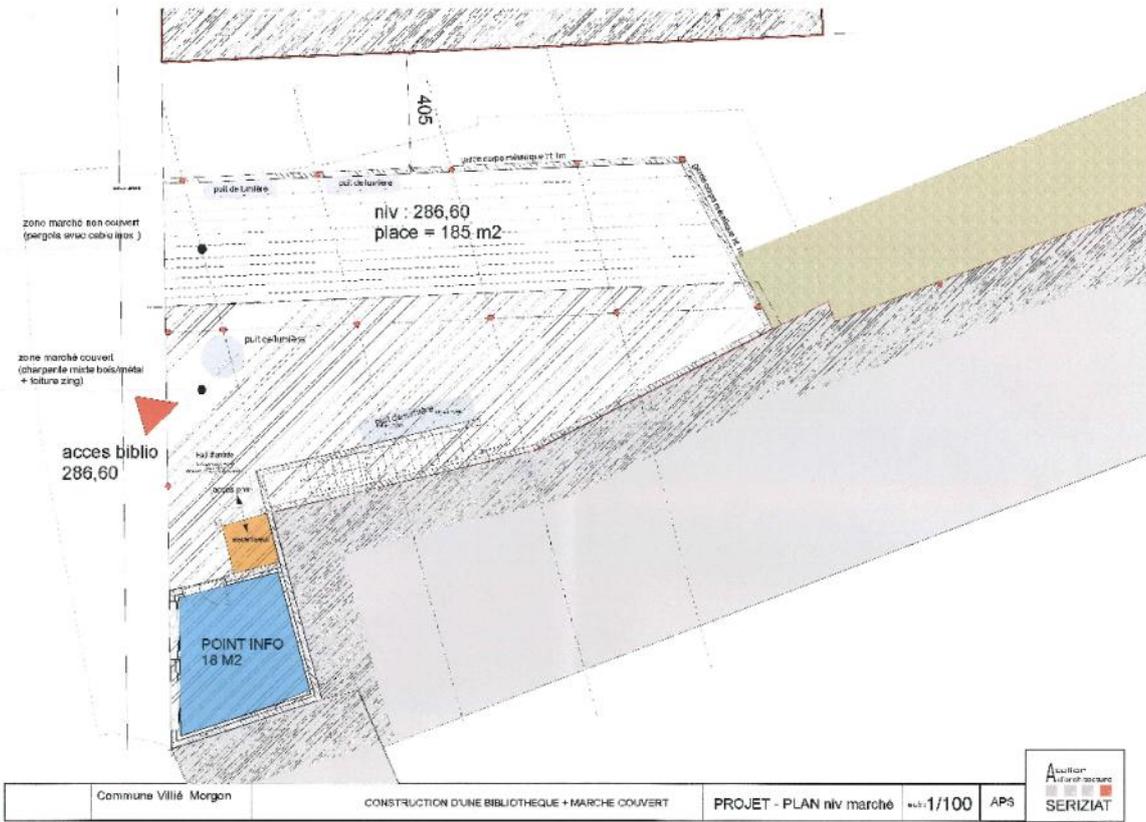


Voici un plan concernant le niveau esplanade :

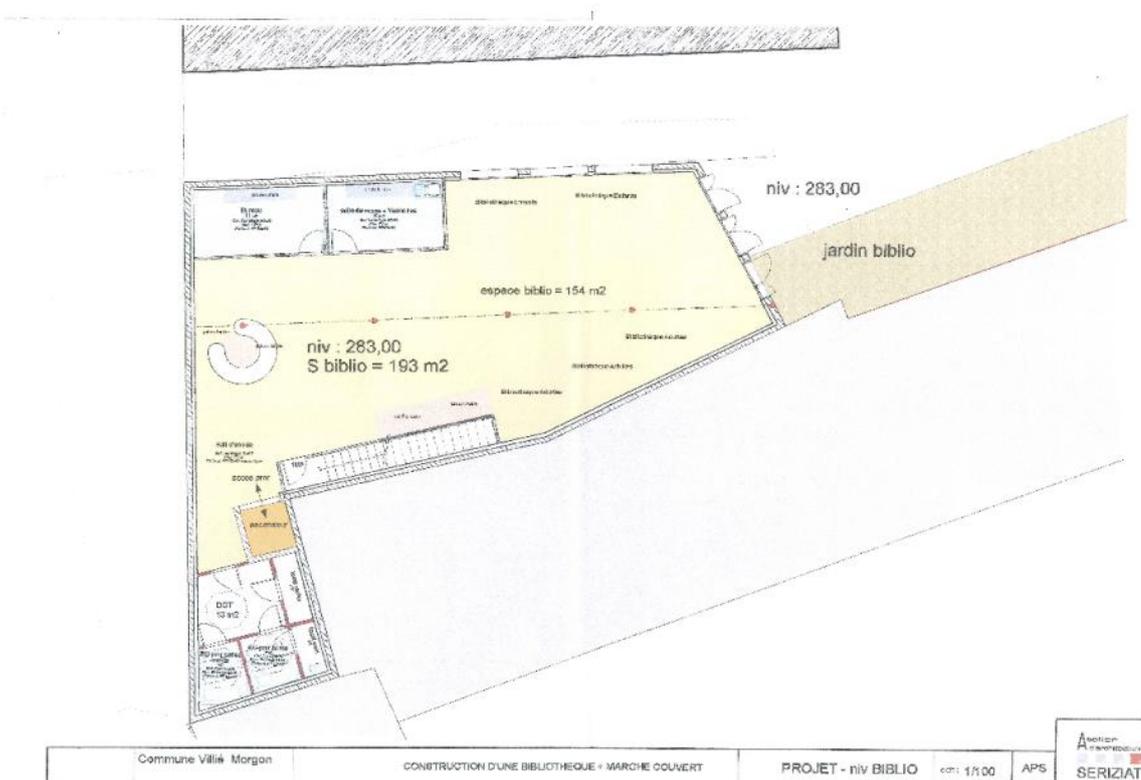


Commune Villié Morgon	CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE + MARCHÉ COUVERT	ech: 1200	APS	Association d'Architecture SERIZIAT
-----------------------	--	-----------	-----	---

Le même centré sur la zone :



Enfin le niveau inférieur concernant la future bibliothèque :





Les Plantations Estivales

Environ 3800 plançons de fleurs ont été mis en place le 10 mai avec les employés communaux et une dizaine de bénévoles. C'est un gros travail et qui continue pendant plusieurs mois car il faut piocher la terre, désherber, enlever les fleurs fanées et surtout arroser avant 8 heures et après 20 heures, c'est une grosse contrainte.

Dès la plantation la chaleur à « assommer » les jeunes plants et il a fallu tout le savoir faire des employés pour que la reprise des plants s'effectue et ce ne fut pas facile. Apprenons à respecter leur travail et ce sera leur plus grande satisfaction.

Jean-Paul Sangouard nous a offert un char, nous le remercions vivement. Ce char a été entièrement démonté et restauré par Pascal Dargaud, il est maintenant bien fleuri et trône en face de la salle des fêtes.

La petite charrette, près de l'église a déjà belle allure, les massifs et les diverses jardinières prennent de belles couleurs.

Pour la commission environnement : Suzette Loron

Concours Départemental des maisons fleuries 2011

Le Conseil Technique pour le Fleurissement du Rhône organise comme chaque année, le Concours Départemental des maisons fleuries destiné aux maisons, balcons, immeubles, commerces et tout autre bâtiment.

La date limite des inscriptions est le 15 septembre, des bulletins pour y participer sont disponibles au secrétariat de Mairie

Concours Communal des maisons fleuries

Le passage du jury aura lieu le mercredi 20 juillet dans la matinée, si des nouveaux veulent y participer ils doivent venir s'inscrire au secrétariat de Mairie.

Pour la commission environnement : Suzette Loron

Encore des incivilités...

Rue de la Poste :

C'est une rue très fréquentée des passants mais, attention où vous posez les pieds car c'est sur ces trottoirs qu'il y a le plus de déjections canines, et c'est le comble car une canisette est installée à cet endroit au niveau du parking de la maison médicale.

Que faut-il faire, pour que les propriétaires des chiens prennent un sac pour ramasser les crottes de leur animal ? Verbaliser peut-être ? Ce genre de comportement est passible d'une amende de 35 euros.

Dans le parc :

Des arbustes récemment plantés ont été déracinés, des plants de fleurs arrachés, des jardinières piétinées et des jeunes haies ont eu des branches coupées.

La municipalité fait un gros effort pour avoir un village propre et accueillant pour tous (villageois et visiteurs) alors, respectons le travail des employés municipaux et des bénévoles qui les aident dans leur tâche.

Le comportement de quelques-uns ne doit pas nuire à tous, des contrôles seront effectués.

Pour la commission environnement : Suzette Loron

Le Judo et le Tai Chi Club de Villié-Morgon en progression constante



Pour le Judo club de Villié-Morgon le bilan pour l'année écoulée est excellent.

Les effectifs en constante augmentation démontrent un intérêt croissant pour la pratique du judo et du tai chi chuan.

Agés entre 5 et 15 ans, les soixante judokas sont répartis sur trois cours le jeudi de 17h15 à 20h15.

Trente adultes fréquentent les cours de tai chi chuan répartis sur deux cours (1^{ère} et 2^{ème} année).

L'esprit de l'association n'est pas élitiste et la compétition n'est pas l'essentiel. L'accent est mis sur la qualité de la pratique pour le mieux-être de tous.

L'organisation de nombreux évènements contribue à renforcer le lien social et à progresser physiquement et mentalement.

Pour les judokas entre 9 et 15 ans les compétitions à Anse et à Lamure s/Azergues étaient l'occasion de tester leur efficacité.

Pour les moins de 9 ans le Tournoi des Tigrou organisé au Bois d'Oingt permet de façon ludique de les motiver grâce à des démonstrations d'ensemble et aux parents d'apprécier les progrès réalisés par leurs enfants.

Durant les vacances de Pâques, pour ceux qui le désiraient, un stage « tir à l'arc, boken (sabre japonais en bois), ju jitsu et aikido » était organisé à Lamure s/azergues et affichait complet.

Pour la fin de la saison le jeudi 16 juin en soirée toute la grande famille judo et tai chi chuan était réunie pour des séries de démonstrations, remise de diplômes et le verre de l'amitié.

Pour couronner le tout la sortie au Parc d'attractions le PAL du samedi 18 juin clôturait la saison.

La réussite début juin au diplôme d'état de judo, ju jitsu de TRISTAN mettait un point d'honneur à cette saison bien remplie.

Pour la saison 2011/2012 les jours d'inscriptions : Jeudi 8 et 15 septembre 2011 de 18h00 à 20h00 à la salle des sports de Villié-Morgon. Tél : 04 74 67 30 16



Voyage du Temps Libre dans le Jura



Jeudi 23 juin ce sont 44 adhérents du Temps Libre qui ont pris le car Sivignon en direction du Jura, plus particulièrement la région de la ville d'Arbois et de Château-Chalon.

Nous avons découvert un paysage vallonné couvert de bois et de prairies qui n'avaient pas trop souffert de la sécheresse. Notre premier arrêt fut à la fruitière des côteaux de Seille sur la commune de Lavigny. Nous étions attendus par une agricultrice qui nous a expliqué la fabrication du comté, du morbier et qui nous offre une dégustation de ces fromages.

Nous continuons notre route jusqu'à Arbois, où nous découvrons la maison de Pasteur. Un bon repas nous attendait au restaurant puis ce fut une dégustation des vins du Jura chez un viticulteur. Notre palais habitué au Beaujolais n'a pas toujours apprécié les vins rouges issus des cépages Poulsard, Trousseau, Pinot noir... Par contre, le Macvin, le vin de Paille et le vin Jaune ont eu plus de succès. Après un petit tour au village médiéval de Château-Chalon, perché sur un éperon rocheux, nous reprenons la route du retour.

Nous garderons tous un excellent souvenir de cette journée ensoleillée et nous disons un grand merci au bureau organisateur, à Jeannine et à toute son équipe.

Les réunions du Temps Libre continuent les mardis 12 et 26 juillet. Après quelques semaines de vacances en août la reprise aura lieu le mardi 30 août. Les nouvelles inscriptions seront prises ce jour là.

Une participante au voyage : Suzette Loron



Empreintes

Association dédiée au Bien-être
581 rue François Villon 69910
Villié Morgon
04 74 04 22 24
06 26 55 16 74

A l'orée du village, un lieu privilégié autour du mieux être de la personne.

Ateliers, conférences, stages, cours...

l'Atelier de Massage Sensitif garde son rythme mensuel :

Tous les premiers jeudi du mois de 19h00 à 22h00

Ouvert à tous, hommes et femmes jusqu'à 97 ans !

On y apprend bien sûr le massage mais plus encore, on y découvre un art de vivre. D'autres dates de stage sont proposées en journées (n'hésitez pas à vous renseigner).

Nouveau ! : Un atelier de massage bébé :

Destiné aux mamans, papas et bébé.

Un programme sur 5 ateliers d'1h30 à une semaine d'intervalle. Pour apprendre à masser son bébé de 0



à 1an. (Seuls les parents massent leur bébé).

De nombreux bienfaits pour bébé : détente, soulagement des petits maux, interaction avec les parents...

et pour les parents : confiance en ses capacités de parent, rencontre avec d'autres parents, temps privilégié avec bébé...

En individuel ou en groupe



Ces ateliers sont animés par Sandrine Guignier Somatothérapeute en Massage Sensitif®, Praticienne en Massage de Bien-être Agréée par la Fédération Française de Massage de Bien-être.

Formatrice en Massage Sensitif® et formée au massage bébé par l'Association Internationale de Massage pour Bébé.

Plus de renseignements : www.sandrine-guignier.com

Rénovation et extension des installations sportives aux abords du collège

A l'automne prochain un chantier va démarrer pour moderniser et étendre les installations sportives aux abords du collège, projet depuis longtemps nécessaire du fait du nombre toujours croissant d'enfants scolarisés à Villié-Morgon (environ 800 à ce jour) qui utilisent les installations existantes. Ces installations n'ont guère évolué par rapport au temps où le collège comptait moins de deux cents élèves.

Avant de voir en détail le contenu de ce projet, il est peut-être nécessaire de faire un petit rappel historique.

1984 : Construction d'un bâtiment en durable pour palier l'augmentation d'effectif et également dispenser un enseignement de qualité (la fin des préfabriqués !).

Un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) est créé pour répondre à ce besoin d'investissement. Sept communes sont concernées : Avenas, Chiroubles, Corcelles, Fleurie, Lancié, Vauxrenard et Villié-Morgon. Elles consentent un endettement important sur une période de 20 ans.



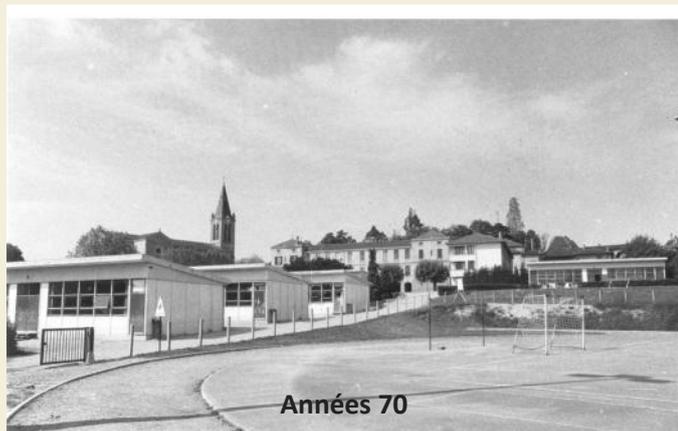
Aujourd'hui



Années 80



Aujourd'hui



Années 70

2004 : Cette année marque la fin de cet investissement. Le SIVOS continue son action à travers une participation dans le fonctionnement (par exemple pour les entrées de piscine, les compléments financiers aux sorties pédagogiques, ...) au prorata du nombre d'élèves des communes concernées.

Toutefois le facteur le plus marquant est la modification du secteur de recrutement, puisque les communes de Chénas, Emeringes, Julié, et Jullié viennent augmenter les effectifs du collège. Quant à Avenas il avait déjà quitté ce recrutement (rattachement au collège de Monsols).

Pour faire face à cette augmentation du nombre des élèves, le Conseil Général avait entrepris d'agrandir le collège par la construction d'un nouveau bâtiment. Le contour du SIVOS ne correspondait plus à cette nouvelle réalité car les six communes restantes abondaient pour l'ensemble des collégiens de, désormais, dix communes.

2008 : Dissolution du SIVOS. Malgré la tentative de la municipalité de Villié-Morgon de relancer un Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive (SIVOS !) composé de ces dix communes, afin de travailler sur une perspective d'installations sportives plus adaptées au collège, le projet ne put aboutir.

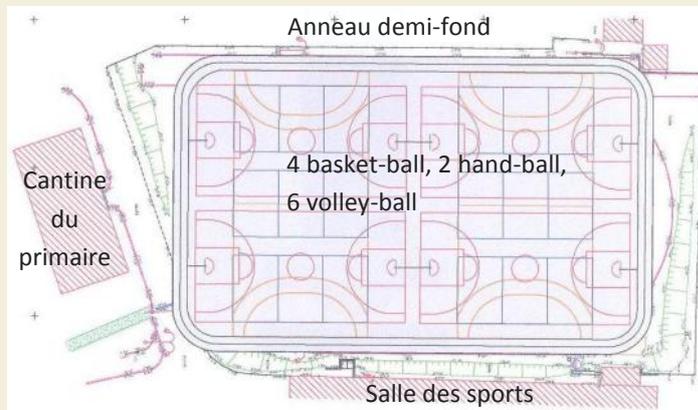
Toutefois une convention de partenariat fut signée entre le collège et les dix communes pour continuer à subvenir aux petites dépenses de fonctionnement citées ci-avant.

2010 : Restait toujours la problématique de la rénovation et de l'extension des installations sportives. Le Conseil municipal de Villié-Morgon, persuadé de l'insuffisance de ces installations, décida alors, avec l'appui financier du Conseil Général (subvention à hauteur de 50% de l'investissement), de se pencher sur la question. Le décor était planté !

Le projet pouvait donc démarrer par une évaluation concrète des besoins. Un cabinet d'étude a été choisi par un appel d'offre public, pour nous épauler dans notre démarche. S'il est vrai que le collège représente la moitié des élèves scolarisés sur notre commune, il fallait également prendre l'avis des autres utilisateurs que sont les écoles primaire et maternelle ainsi que la Maison Familiale. Cette concertation (entre les futurs utilisateurs, le conseil général par l'intermédiaire de la Maison du Rhône, la municipalité et le cabinet d'études) a permis, lors de plusieurs réunions, d'esquisser les contours du projet. Les professeurs d'E.P.S., les directeurs d'établissements, les institutrices ont ainsi pu faire part de leurs remarques pertinentes pour obtenir une réalisation aussi fonctionnelle que possible. Il a également été tenu compte de l'utilisation de ces futures installations, hors temps scolaires, par les clubs sportifs et la population villiatonne. Après la phase obligatoire du relevé topographique, des études de sols ont été réalisées pour s'assurer de leur nature et de leur portance. Tout ce travail finit par déboucher sur un jeu de plans du projet.

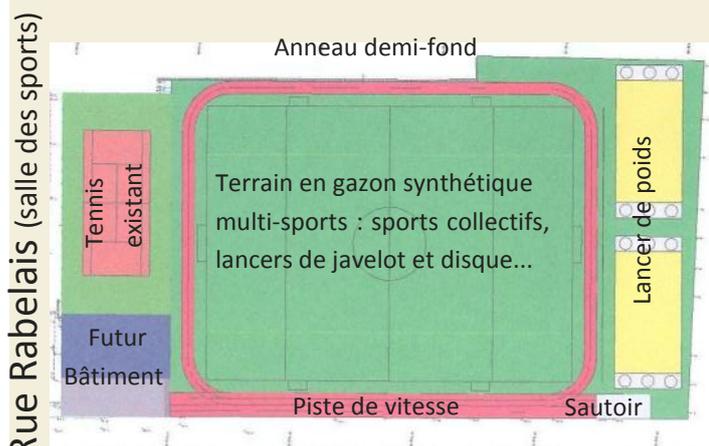
Un second appel d'offre public fut lancé, pour choisir le cabinet d'étude qui allait avoir la délicate mission d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux. Le conseil municipal, lors du vote du budget 2011, alloua une première partie des fonds nécessaires. Ces deux dernières phases accomplies, la municipalité est prête pour lancer la phase des travaux.

Le plateau en bitume au-dessus de la salle des sports sera complètement refait, permettant ainsi d'implanter quatre terrains de basket et deux de hand-ball. La gestion des eaux de ruissellement, ainsi que les clôtures périphériques et les pare-ballons compléteront le dispositif.

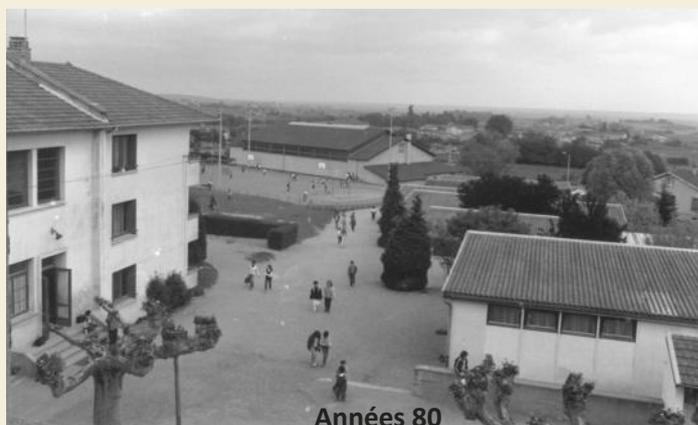


Une première tranche (le terrain synthétique) débutera en septembre voire octobre 2011, la seconde tranche (plateau en bitume et bâtiment) pourrait être finalisée durant les congés scolaires de l'été 2012. Le coût total du projet a été estimé à 540 000 euros HT. Outre la subvention du Conseil Général déjà citée, quelques subventions complémentaires pourraient aider au financement.

*Pour la commission
Yann DUGELET et Pierre-Yves COHEN*



Venons-en maintenant aux détails du projet. Il s'agit de réaliser un terrain multi-sports en herbe synthétique de 60 mètres par 40 mètres en dessous du terrain de tennis situé en contrebas de la salle des sports. Ce terrain occupera la surface de la partie enherbée et une grosse moitié du terrain de foot stabilisé. Le reste du stabilisé servira au lancer de poids et au saut ou triple saut en longueur. Un petit bâtiment regroupant local technique, vestiaires ...etc... sera érigé devant l'entrée du



Années 80

Séance du 9 mars 2011

Subventions

Comme chaque semestre, une subvention est accordée au Sou des Ecoles pour équilibrer le bilan financier de la garde périscolaire. Le montant de la subvention allouée pour le deuxième semestre 2010 est de 596,75€

Travaux divers

Le conseil décide de prolonger le contrat d'affermage avec la SOGEDO pour la gestion de la station d'épuration jusque fin 2011

Le plafond tendu de la salle des fêtes était déchiré. Deux devis ont été demandés. Le conseil décide de confier les travaux de réparation à la société Barrisol pour un montant de 2664.94€

Le devis de la société AFRAP est sélectionné pour la réalisation et la mise en place d'une enseigne pour l'école primaire, pour un montant de 1738.98€

Plateau sportif

Le conseil autorise la demande d'une subvention auprès du Conseil Régional afin de financer la réhabilitation des installations sportives du collège. Le financement prévisionnel se répartit :

Conseil général	274 183.00 €
Commune :	274183.10 €
TOTAL	548366.10 €

Séance du 13 avril 2011

Subventions

Ecran mobile : comme chaque année, le conseil accorde une subvention à l'Union Régionale des Œuvres Laïques qui gère l'activité écran mobile, afin de maintenir les projections cinématographiques. Le montant de la subvention pour notre commune est de 586.16€

Centre de Loisirs : Pour le premier trimestre 2011, la subvention de la commune, conformément à la délibération du 14/04/2010, est de 1 664€ (4 par enfant et par jour).

Sécurité routière : Chaque année le fonds de répartition des amendes de police permet de financer des travaux visant à améliorer la sécurité routière. Le Conseil décide de demander une subvention pour :

- Acquisition de ralentisseurs pour sécuriser l'entrée de l'école Saint Joseph
- Marquage des passages piétons centre bourg
- Sécurisation de l'accès au collège et à la salle des sports pour les écoliers.

Acquisition de terrain

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal du courrier adressé par l'Association Chemins et Racines qui souhaite que la commune fasse l'acquisition de la parcelle cadastrée section AX N° 88 propriété de Mr Jets WILDING lieu dit « la Côte du Py » afin d'y installer une table d'orientation. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec Mr Jets WILDING.

Travaux divers

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal du devis du SYDER concernant une demande de raccordement au réseau électrique au lieu dit « Les Saignes ». Le devis s'é-

lève à la somme de 2 622.69 €. Le Conseil Municipal donne son accord.

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal du devis du SYDER concernant une demande de raccordement au réseau électrique au lieu dit « Les Marcellins ». Le devis s'élève à la somme de 3 212.25 €. Le Conseil Municipal donne son accord.

Location de salles

Sur proposition de Mr Dautun, le conseil municipal décide de mettre à la location la salle des séminaires avec les tarifs suivants :

	Commune	Extérieurs
24 heures	150€	300€
48 heures	250€	450€

Questions diverses

L'association Festivillié demande la mise à disposition non exclusive de la salle des sociétés, en contrepartie de l'entretien de cette salle. Le conseil donne son accord.

Séance du 11 mai 2011

Baux communaux

Monsieur DAUTUN informe qu'un logement communal de type V situé 1er étage, 107 avenue Jean Baptiste Sornay à Villié-Morgon, anciennement occupé par Mr et Mme GOUBEL Eric, est libre. Après examen des candidatures il est décidé d'attribuer ce logement à Madame PROTHERY, pour un loyer mensuel de 600 € hors charges locatives, à compter du 1er Juin 2011.

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal que Mme MOLARD Karine est intéressée pour reprendre l'ancien local commercial AXA, situé 20 Place Baudelaire. Il est décidé de lui attribuer ce local à compter du 1er Mai 2011 sous forme de bail précaire d'une durée de six mois, pour un loyer de 200€.

Travaux divers

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal que le devis du SYDER concernant l'éclairage des façades du Château de Fontcrenne s'élève à la somme de 2 384€ par an sur 15 ans. Le Conseil Municipal accepte le devis.

Jurés d'assises

Comme chaque année, un tirage au sort a lieu dans chaque commune pour nommer les jurés d'assises pour l'année.

Ce tirage au sort est fait sur la base des listes électorales. Les 3 jurés d'assises 2012 pour la commune sont :

- n° 961 Melle LEVRAT Christelle
- n° 1669 Mr CHAPLAIN Marc
- n° 1548 Mme PITAUD Claudette

Personnel communal

Un poste contractuel saisonnier d'adjoint technique de 35h/semaine est créé pour l'entretien du parc et arrosage des massifs pendant la période d'été.

La veuve et l'orphelin



Le monument aux morts a toujours été très bien entretenu par les différentes municipalités.

Il vient de nouveau d'être restauré : la statue de pierre blanche a été lavée avec délicatesse car elle est très fragile, les pierres ont été rejointoyées. Cette toilette a été faite par l'entreprise Baptista de Villié-Morgon.

Dans quelques semaines les plaques avec les noms de nos compatriotes morts aux combats seront remplacées afin que leurs noms effacés au fil du temps soient de nouveau lisibles.

Suzette Loron

Quand on arrive sur la place des écoles de Villié-Morgon et qu'on tourne son regard du côté du Château de Foncenne et du parc, le monument aux morts retient immédiatement l'attention : sa sculpture de pierre blanche dressée sur un fond de verte pelouse et toujours fleurie retient l'attention de fort agréable manière.

Quelle gentille façon de rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Si l'œil s'attarde un peu, l'intérêt de ce monument suscite une émotion peu banale... Point de clairon, point de fusil ni de canon, point de soldat glorieux : il est mort ! Seul, son casque accroché au berceau du plus petit des deux orphelins en larmes nous dit que leur papa ne reviendra pas, et l'évident chagrin de la jeune veuve et de la vieille grand-mère abattues donne tout son sens à cette douloureuse scène de l'absence et crie son horreur de la guerre.

Le message est fort, la symbolique exprime avec clarté la volonté de Villié-Morgon, au lendemain de la grande guerre au cours de laquelle tant de jeunes hommes sont morts, de dire, avec force : plus jamais ça !!!

Le mouvement pacifiste régional ne s'y trompe pas, tous les deux ou trois ans il organise une petite cérémonie, le 11 novembre ou le 8 mai. C'est une occasion pour lui de rendre hommage à notre village, l'un des rares en France, à avoir choisi ce discret mais éloquent appel à la paix...

Bob Deville, le 11 juin 2011

Concert du quatuor à corde Bridge Quartet de Londres

Mardi 26 juillet à 20:30

Eglise de Villié-Morgon



Le **Bridge Quartet**, en résidence exceptionnelle à Villié-Morgon cet été, nous fera l'honneur de donner un concert à l'église, le Mardi 26 juillet à 20:30.

L'organisation sera assurée par FestiVillié, le tout nouveau comité des fêtes.

Le programme, composé de 8 pièces, sera un aperçu du quatuor romantique, de Haydn à Debussy.

Entrée : Adultes : 7,00€, moins de 12 ans : 4,00€

Billetterie à la mairie, ou sur place avant le concert.

Ne manquez pas cette manifestation culturelle unique dans notre village ! Pour à peine le prix d'une place de cinéma, venez écouter un concert classique de haute qualité, qui se joue rien que pour vous (ou presque...).

Basé à Londres, ce prestigieux quatuor à cordes s'est forgé au cours des dix dernières années une solide réputation par les divers programmes qu'il présente.

Tous les étés, ses musiciens encadrent un stage de musique de chambre, chaque fois dans un pays différent. Cette année ils ont décidé d'organiser ce stage à Villié-Morgon. Mr Wilding, propriétaire du petit château de la Grange Cochard, et frère de la violoncelliste du quatuor Lucy Wilding, accueillera dans sa demeure les stagiaires pour leurs séances de travail. Ces derniers seront logés au Villon. Vous les croiserez sans doute dans le Village.

Agenda

Juillet

- Dimanche 3 Repas du Comité d'Entraide
Salle des fêtes
- Jeudi 14 Fête Nationale
Cérémonie dans le Parc
Après-midi :
Festi Villié : repas champêtre, parcours musical, concert... dans le parc
Soirée :
Festi Morgon : repas champêtre et concert dans le parc
Feux d'artifice
- Jeudi 21 Boules : Challenge Edmond Loron - AS
Bouliste
Boulodrome
- Vendredi 22 Festi Morgon : repas champêtre et concert dans le parc
- Mardi 26 Concert du Quatuor à corde Anglais
Bridge Quartet, organisé par Festivillié
Eglise de Villié-Morgon, 20:30
- Vendredi 29 Festi Morgon : repas champêtre et concert dans le parc

Août

- Lundi 8 Boules : Concours du Cru Morgon - AS
Bouliste
Boulodrome
- Mercredi 10 Don du sang
Salle des fêtes

Septembre

- Samedi 3 Boules : Challenge M. Large - AS Bou-
liste
Boulodrome
- Samedi 25 Boules : Challenge des retraités - AS
Bouliste
Boulodrome

Octobre

- Dimanche 23 Marche des Cadoles
Salle des fêtes
- Dimanche 30 Loto de l'école Saint-Joseph
Salle des fêtes

Etat Civil

Naissances

- | | |
|---------------|--------------------------------|
| 6 avril 2011 | Stéphane DEBISE |
| 10 avril 2011 | Manon VAROQUI |
| 22 avril 2011 | Anthony SEIGNEUR |
| 19 mai 2011 | Marie Françoise Jeanne HURPEAU |
| 13 juin 2011 | Mélanie Marie FOILLARD |
| 19 juin 2011 | Lexie Maxime Charline BRAGA |
| 22 juin 2011 | Gabin GAUTHIER |

Mariages

Henriette POCHI & Manuel Joachim PEREIRA ALVES
Le 25 juin 2011

Décès

- | | |
|---------------|---------------------|
| 17 avril 2011 | Lucien DELORME |
| 14 juin 2011 | Jean-Antoine JULIEN |

Le Progrès publiant gratuitement les communiqués de la commune, nous publions en retour le communiqué suivant :

A PARTIR DU 5 OCTOBRE

LOCAL, ACTUEL, PRATIQUE
Votre journal change, ça va vous changer !



C'EST TOUJOURS VRAI DANS LE NOUVEAU PROGRÈS

LE PROGRÈS